Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la C.-B.

mars-avril 2013 – nº 7

SEPF a/s FECB - 100-550 6ème avenue ouest - Vancouver, C.-B. V5Z 4P2

LE COLIBRI

Le mot de la présidente

Bonjour chères et chers collègues,

Il est toujours judicieux de prendre du recul dans sa vie professionnelle et privée.
Pour ce qui est de ma vie professionnelle, j'ai pensé qu'il était important de faire un récapitulatif de l'année sous ma présidence.
En effet, je suis une personne qui a à cœur de faire un travail honnête et de faire avancer les choses dans le positif. Je pense bien que j'y suis arrivée. À vous de voir. Notre syndicat avait besoin d'une peau neuve. Je pense bien qu'il l'a subie, sa mue.

Je vous invite donc à juger par vous-même en lisant les pages du centre de ce numéro du Colibri qui font une rétrospective de juin 2012 à avril 2013.
Elles font état, entre autres,

- du déménagement de notre local
- de l'engagement de Leslie Gallicchio comme assistante administrative
- de la conférence d'été de la FECB et des autres événements où le SEPF était toujours présent
- du code de conduite respectueuse
- des griefs résolus
- de nos relations publiques avec différents organismes du monde francophone et autres syndicats
- de notre visibilité sur l'espace virtuel (site web, Facebook..)
- de notre logo, de notre slogan et de notre bulletin mensuel
- de notre présence dans les médias dont Radio-Canada
- de la valorisation des représentants syndicaux
- du Rond-Point passé et à venir
- de notre convention collective enfin amalgamée
- de notre constitution
- de notre adhésion à la FCE

... (suite p.2)

Au sommaire :

p.1 Le mot de la présidente
p.1 La citation du mois
p.2 La caricature du mois
p.2 La capsule linguistique
p.3 Personnalité francophone
p.3 Vidéo : Écoutez ma voix
p.3 Les échos du Pacifique
p.3 Lettre garderies : Page Facebook
p.4 Jeu
p.4 Jeu francophone en ligne
p.4 Journée de la francophonie
p.5 L'invité du Rond-Point 2013-14
p.5 Canadiens en santé
p.5 Déjeuner pour apprendre
p.6 Protocole d'accord - Négos locales
p.7 Perfectionnement Professionnel
p.8-9 SEPF : Retour sur le mandat 2012-13
p.8 Bulletin FECB en français en ligne
p.10 Stress et climat de travail
p.11 CJS - Voyage au Sénégal
p.12 Francophones et autochtones... Alliés
p.13 Le p'tit coin Santé-sécurité
P.14 Pense-bête
p.15 Photos du mois
p.16 Comités permanents et conjoints
p.16 Solutions jeu

« La tâche des instituteurs, ces obscurs soldats de la civilisation, est de donner au peuple les moyens intellectuels de se révolter. »

Louise Michel

- de nos gains en tant que francophones à la dernière AGA de la FECB
- des négociations locales
- de la tournée des écoles
- des tâches quotidiennes

Je vous invite à lire les détails dans ce numéro du Colibri dans les pages centrales. Si vous êtes satisfait/e, traduisez-le par votre vote aux élections du CE.

Merci !

Sylvie Liechtele,
Présidente

Capsule linguistique

ORIGINE DES MOTS : ÉCOLE

Le mot « école » est emprunté au latin « schola », pris lui-même au grec « skholê », qui exprime d'abord l'idée de « loisir » (en latin ludus, qui a donné « ludique »), puis celle d' « activité intellectuelle faite à loisir ».
Il prend ensuite le sens d' « étude, école philosophique ».
En latin, « ludus » « école élémentaire » a été remplacé par « schola ».
Le mot « école » désigne un établissement où l'on donne un enseignement collectif (général ou spécialisé), ainsi que l'institution elle-même, les membres de cet établissement, un courant de pensée, un groupe d'artistes, une pratique ou un style de vie.

Idée de lecture

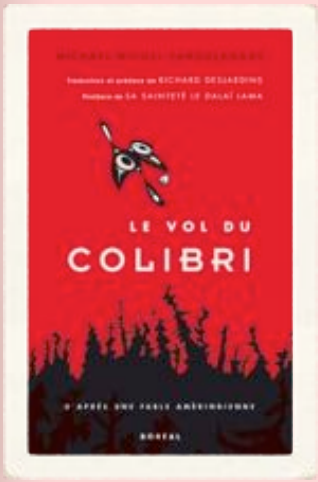

Le Vol du colibri, des éditions Boréal : un beau livre, concernant notre logo, traduit et préfacé par Richard Desjardins. D'après une fable amérindienne...

Concours : Des livres pour la petite enfance

Bravo à l'école de la vallée de Pemberton !

Ce sont les gagnants pour la Colombie Britannique.

Belle initiative, nous sommes fiers de vous !

Avis aux autres écoles pour l'année prochaine.

Louise Michel : Institutrice, militante révolutionnaire et libertaire française

Louise Michel, née le 29 mai 1830 à Vroncourt-la-Côte, Haute-Marne et morte le 9 janvier 1905 à Marseille, alias « Enjolras », est une militante anarchiste, aux idées féministes et l'une des figures majeures de la Commune de Paris. Première à arborer le drapeau noir, elle popularise celui-ci au sein du mouvement anarchiste.

Préoccupée très tôt par l'éducation, elle enseigne quelques années avant de se rendre à Paris en 1856. À 26 ans, elle y développe une activité littéraire, pédagogique, politique et activiste importante et se lie avec plusieurs personnalités révolutionnaires blanquistes de Paris des années 1860. En 1871, elle participe activement aux événements de la Commune de Paris, autant en première ligne qu'en soutien. Capturée en mai, elle est déportée en Nouvelle-Calédonie où elle se convertit à la pensée anarchiste. Elle revient en France en 1880, et, très populaire, multiplie les manifestations et réunions en faveur des prolétaires. Elle reste surveillée par la police et est emprisonnée à plusieurs reprises, mais poursuit inlassablement son militantisme politique dans toute la France, jusqu'à sa mort à l'âge de 74 ans.

Elle demeure aujourd'hui une icône révolutionnaire et anarchiste.

Pour en savoir plus : http://atheisme.free.fr/Biographies/Michel_louise.htm

Campagne de la FCE « Écoutez ma voix »

M. Paul Taillefer, président de la FCE, parle de la démocratie :

www.youtube.com/watch?v=jboMi4ILwnI&feature=youtu.be

Garderie à 10$

Le SEPF a écrit une lettre de soutien publiée dans *Le colibri* n°5 (janvier 2013)
Voici la page Facebook que vous pourrez consulter et aimer !

www.facebook.com/TenDollarADayChildCare

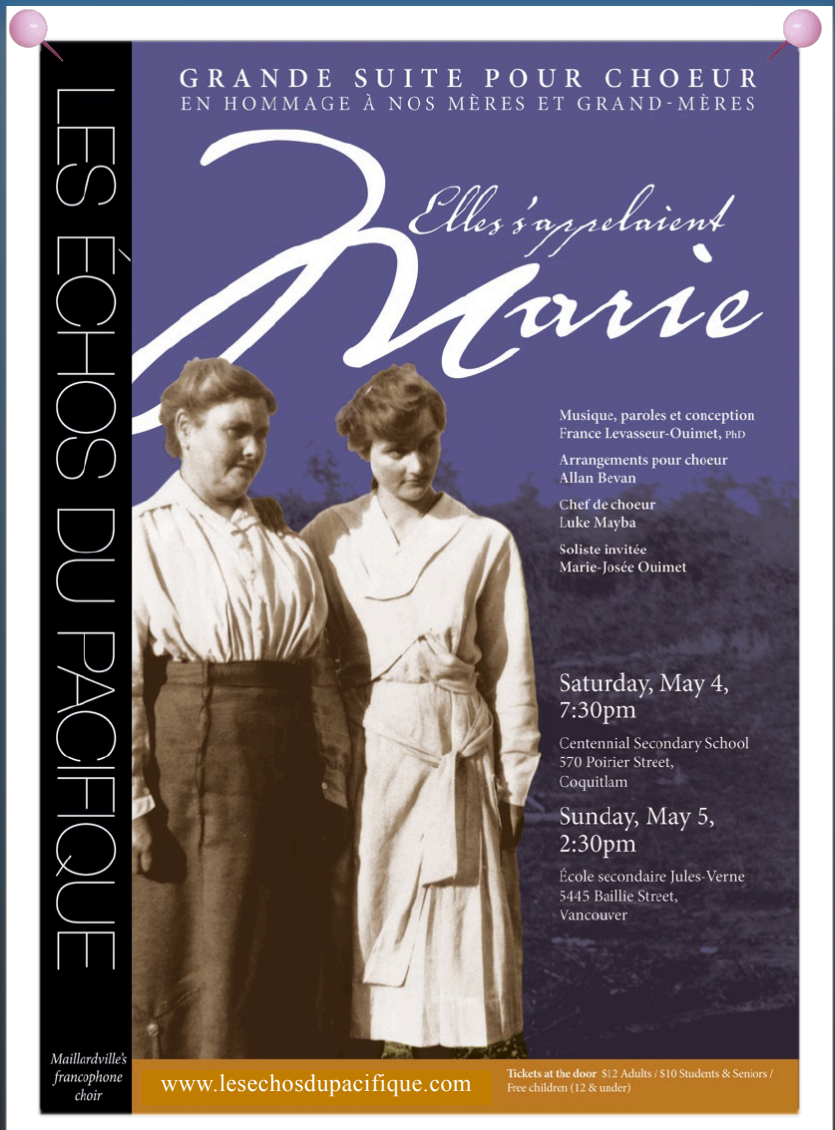

J E U

« Je connais ma convention collective ! »

1) Dans la convention collective actuelle, est-ce que tous les postes sont affichés dès que la vacance est connue ?

2) Lorsque l'on prend un congé pour soins d'enfants, accumule-t-on de l'ancienneté ?

Réponses à la fin de ce bulletin.

J E U E N L I G N E !

Que signifie l'expression « Faire les 400 coups » ? Où habitent les Franco-Ténois ? Testez vos connaissances sur la langue française et découvrez les différentes communautés francophones du pays en explorant « Ta parole est en jeu », une expérience interactive amusante, simple et gratuite.

http://taparoleestenjeu.com

Journée de la francophonie : 20 mars 2013

Merci à Thérèse Santerre, Faziah Gamaz et René J. Litalien, pour avoir donné bénévolement toute une journée de vacances et assurer ainsi la présence de notre syndicat à la journée de la francophonie tenue au Centre Sinclair à Vancouver.

Notre invité d'honneur au Rond-Point 2013-14 : Monsieur Boucar Diouf

www.boucar-diouf.com

CANADIENS EN SANTÉ

PERSONNALISEZ VOS SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES

Consommez une variété d'aliments provenant des quatre groupes alimentaires et consultez le tableau de la valeur nutritive des produits emballés afin de pouvoir les comparer et les choisir judicieusement. Bon appétit !

www.canadiensensante.gc.ca/eating-nutrition/healthy-eating-saine-alimentation/index-fra.php

DÉJEUNER POUR APPRENDRE

DÉJEUNER POUR APPRENDRE:
ENRICHIR LES JEUNES ESPRITS POUR TOUTE LA JOURNÉE

Déjeuner pour apprendre est le principal organisme national, sans but lucratif, qui se consacre entièrement à l'appui de programmes de nutrition scolaires pour enfants au Canada.

Il offre d'excellentes ressources éducatives en matière de nutrition des enfants; ces ressources sont revues par le comité bénévole d'éducation sur la nutrition de Déjeuner pour apprendre : un groupe d'experts et de professionnels en éducation, en santé et en nutrition.

www.breakfastforlearning.ca/fr/services-et-renseignements/ressources

Accord de protocole de négociation 2013 entre le SEPF (Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la Colombie-Britannique) et le CSF (Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique)

Les équipes de négociation consistent des personnes suivantes :

Élus par le syndicat
Sylvie Liechtele, porte-parole
Hélène Bazin
Denise Branter
Richard Drouin
Daniel Bouchard

Nommés par le district
Pierre Blouin, porte-parole
Bertrand Dupain
Mélissa Breton
Louise Charland

1. Les parties partageront la responsabilité des salles de rencontre par roulement. Aucun frais ne devrait être déboursé pour les lieux de rencontre.

2. Les heures et lieux de rencontre de négociations seront les suivants :

- le 16 avril dans les locaux de la FECB à partir de 10h
- le 23 avril dans les locaux du CSF à partir de 10h
- le 7 mai dans les locaux de la FECB à partir de 10h
- le 21 mai dans les locaux de la FECB à partir de 10h
- le 28 mai dans les locaux du CSF à partir de 10h

3. Dans la mesure du possible, l'ordre du jour de chaque séance sera établi lors de la rencontre précédente.

4. Les parties s'efforceront de fournir un avis de 48 heures pour toute annulation de rencontre prévue.

5. Les deux parties assumeront leur besoin de matériel technique.

6. Téléphone portable et tout moyen de communication devront être éteints lors des sessions.

7. Les deux parties prendront leurs propres notes.

8. Le nombre maximum d'enseignants par rencontre sera de six (6) personnes incluant les observateurs.

9. Chaque partie peut demander un caucus à tout moment. Lorsqu'un caucus excèdera 30 minutes, la partie en informera l'autre dès que possible et en avisera du temps estimé.

10. Une partie pourra inviter des intervenants ou experts topiques pour présenter des explications supplémentaires sur une proposition quelconque. Dans de tels cas, il faudra en informer l'autre partie et en convenir d'une date.

11. Les parties gardent le droit de communiquer les dates, les sujets de négociation et leurs grandes lignes.

12. Seuls les articles de juridiction locale seront discutés à la table de négociation.

13. Les accords de négociation seront signés par les porte-parole de chaque partie. Ces accords seront sujets au processus interne de ratification de chaque partie.

14. Toutes les propositions présentées par l'une des parties seront identifiées par le numéro de l'article de la Convention collective. Les documents et les propositions du syndicat SEPF seront sur papier de couleur rose et devront porter la mention « S » suivi du numéro attribué et ceux de l'employeur seront de la couleur jaune et identifié par la mention « E ».

15. Tous les accords de négociation seront rédigés, présentés et signés en français sur papier blanc.

16. Toute traduction du français à l'anglais des articles de juridiction locale devra faire l'objet d'un accord entres les deux parties.

Signé à _____, en Colombie-Britannique

Le _____

_____
Conseil scolaire Francophone de la C.-B.

_____
Syndicat des enseignants et enseignantes du programme francophone de la C.-B.

Perfectionnement Professionnel

... de la part de Monica Monus
2è VP - Présidente du comité de perfectionnement

À travers l'éducation dramatique/Au delà du programme d'études

Drama Education Across/Beyond the Curriculum

22-27 juillet 2013 | UBC Vancouver Campus

Cet institut d'été examine comment le théâtre peut améliorer les expériences d'apprentissage dans de multiples contextes et disciplines. Le cours engage tous les éducateurs qui cherchent des approches créatives adaptées pour les apprenants de tous âges, les niveaux de capacité et de milieux culturels ou linguistiques.

En combinant des stratégies pratiques drame à base avec la littérature académique, cet institut favorise la participation des apprenants à travers des approches cognitives, kinesthésiques et socio-émotionnelles.

Langue d'enseignement
Anglais

Inscriptions
Date limite : **lundi 17 juin**
Pour plus d'infos, visitez :
http://pdce.educ.ubc.ca/Drama2013.

Apprenez-en d'avantage
Aidez à développer le programme.
Téléchargez et partagez l'affiche.
Internet : pdce.educ.ubc.ca/Drama2013

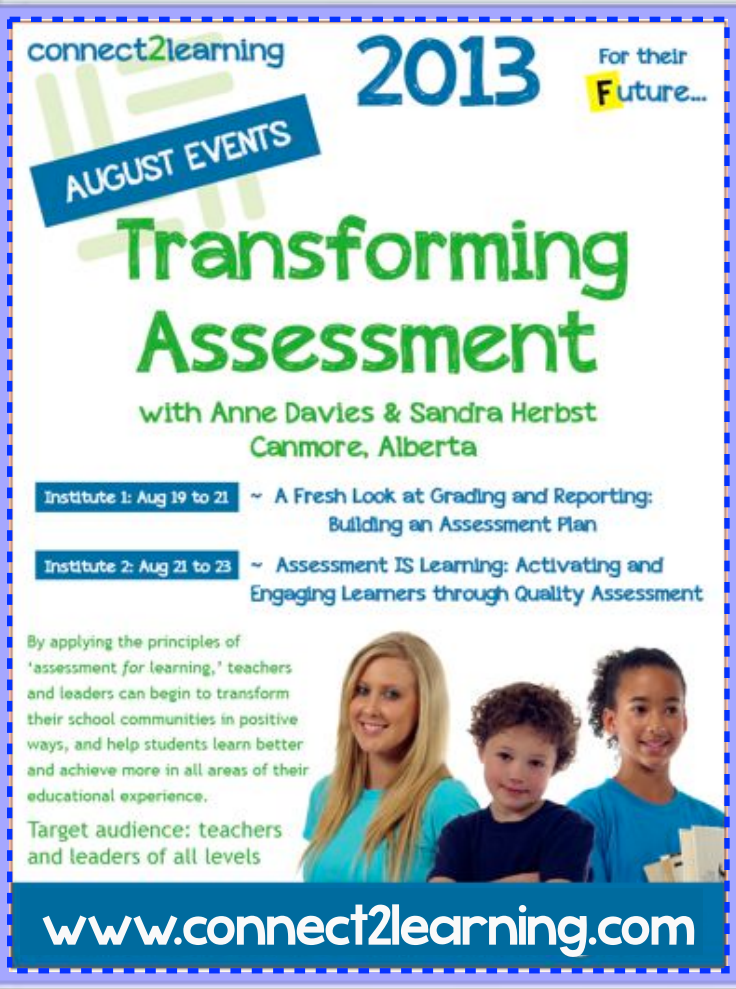

Ateliers FECB

Utilisez vos fonds professionnels d'école

- www.bctf.ca/francais.aspx?id=4572
- http://bctf.ca/uploadedFiles/public/AboutUs/ServicesHandbook/PSI-WorkshopsProgram.pdf

Les réalisations du SEPF en 2012-2013

Vous pouvez être fières et fiers de votre syndicat !

Ce fut toute une année remplie de beaux projets réalisés pour raviver la flamme syndicale et la fierté de faire partie d'un syndicat de professionnels, le SEPF.

Tout a commencé par le **déménagement du SEPF** en juin 2012 dans les magnifiques locaux de la FECB à Vancouver. La Fédération a été très généreuse en nous permettant d'avoir pignon sur rue dans un magnifique building à l'allure professionnelle. Notre loyer a été divisé par quatre par rapport à l'an dernier. Pour la modique somme de 300$, Leslie et moi avons chacune un bureau meublé, une place de parking, des téléphones avec numéro direct et sans frais. Nous remercions encore la FECB pour ce superbe coup de pouce. Sans compter que nous sommes sur place pour avoir accès à tous les services fournis par notre Fédération et notamment la possibilité de pouvoir rencontrer face-à-face notre agent de terrain qui nous épaule, nous conseille et partage son expertise et sa grande sagesse, j'ai nommé : Peter McCue.
En juin également, Leslie Gallicchio, notre **assistante administrative**, une personne charmante, discrète, compétente et très travailleuse, a été engagée. Le SEPF a parrainé sa demande d'immigration avec succès. Elle va pouvoir devenir une résidente permanente à la fin de cet été. Nous sommes très fiers d'avoir pu aider une personne de son calibre à faire partie de notre beau pays qu'est le Canada.
Durant l'été 2012, quatre membres du CE du SEPF ont assisté à la **conférence d'été de la FECB (BCTF)** du 23 au 26 août 2012. Nous avons assisté à différents ateliers mais le point culminant de cette conférence fut le discours de **Gabriel Nadeau-Dubois**. Les membres du SEPF se sont distingués en scandant des **casseroles** (apportées de la cuisine de la présidente pour l'occasion).
Vous pouvez voir une belle photo sur le site de la FECB (BCTF) et notre page Facebook.
Septembre est arrivé et une des premières mesures que le SEPF a mise en place, fut **le code de conduite respectueuse**, qui, désormais, fait partie de notre culture. Chaque réunion débute avec la lecture de ce code. Il est important de fonctionner de façon respectueuse comme les professionnels que nous sommes.
Dans le même ordre d'idées, en tant que présidente, il me semblait essentiel de rétablir des **relations respectueuses avec le CSF**. Cela a été fait de part et d'autre. Nous entretenons maintenant des relations productives et ouvertes avec le CSF même si nous ne sommes pas toujours d'accord. Je rencontre les ressources humaines sur une base mensuelle régulière et souvent plus.
En effet, nous avons formulé 6 **griefs** cette année et jusqu'à présent en avons gagné deux. Le SEPF gagné le grief sur les minutes travaillées en trop à Penticton. La leçon est de toujours vérifier vos horaires et vérifier le nombre de minutes travaillées en accord avec la convention collective. Le 2e grief gagné concernait les certificats médicaux. En effet, après 5 jours de maladie, le CSF demandait de faire remplir un formulaire médical de 3 pages qui donnaient de l'information très détaillée. Perte de temps et d'argent. Certains enseignants se sont vu demandés de 25$ à 130$ pour faire remplir cela par leur médecin. Ceci n'est plus la pratique. Une note du médecin sera suffisante. Elle devra indiquer que l'absence de l'employé est due à la maladie ainsi que la date prévue de retour au travail. Deux autres griefs sont allés en arbitrage et nous allons peut-être résoudre ces différends par une médiation. La défense des membres est toujours une priorité.
Ainsi de façon générale, nous avons amélioré nos **relations publiques et notre visibilité**.
Le 23 novembre 2012, je suis allée au rassemblement de la **Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique** et y ai prononcé un discours en votre nom disant que les enseignants et les parents sont des partenaires pour reprendre le titre du livre sur l'exogamie qui était à l'honneur, j'ai clôturé mon discours en déclarant: «I am with you, we are with you!». Nous avons également renoué avec la Fédération des francophones de la Colombie Britannique. Nous sommes maintenant de nouveau dans **l'annuaire francophone** de la Colombie Britannique. Cela faisait 2 ans que nous n'y apparaissions plus. Nous avons également participé le 20 mars avec 3 de vos collègues à la **journée de la francophonie** au Centre Sinclair à Vancouver.
Sinon, afin que le SEPF soit présent sur la scène publique, j'ai répondu à plus d'une dizaine d'**entrevues radio et télévisées pour Radio-Canada** sur divers sujets chauds de l'actualité syndicale et francophone.
Pour ce qui est de notre visibilité virtuelle, nous avons **un beau site internet revisité** à l'adresse www.sepfcb.com et également une **page Facebook publique** (vous n'avez pas besoin d'avoir un compte Facebook pour la consulter) qui est très active et reliée à d'autres pages Facebook d'autres syndicats, www.facebook.com/sepfcb.
Vous recevez également tous les mois notre bulletin mensuel que nous avons nommé à la suite d'un sondage : **Le colibri** (c'est également notre nouveau **logo)**. Vous recevez toutes et tous un exemplaire électronique et un exemplaire imprimé est envoyé à chaque école. N'oubliez pas de participer, c'est votre journal !
Nous avons également bien hâte d'avoir notre **slogan**. À l'heure où j'écris, nous en sommes au vote sur les 3 slogans les plus populaires.
Une autre priorité cette année a été la **valorisation des représentants syndicaux.**

Nous avons augmenté leur nombre pour une meilleure représentation : un représentant pour quinze enseignants à temps plein. Ils ont eu leur plaque à afficher sur la porte de leur local, des cartes d'affaires avec notre logo, un fonds de développement professionnel doublé, un bloc-notes pratique avec toutes les coordonnées du syndicat, un T-shirt et un beau sac en jute à l'effigie du SEPF.

Cette année également pour la première fois de notre histoire, la **formation des représentantes et représentants syndicaux a été donnée entièrement en français** le 17 et 18 octobre 2012 et bientôt le 13 et 14 mai 2013. Ces ateliers ont été traduits par la FECB pour nous. D'ailleurs, à chaque occasion, avec l'aide de Marie-Claude Tremblay qui travaille au programmes et services français, je m'assure que le français soit présent.

Le 30 novembre 2012, nous avons organisé le Rond-Point à l'école Jules Verne. Le comité du Rond-Point est en train de mettre en place le nouveau **Rond-Point** qui se déroulera le 21 février 2014 à l'hôtel Radisson à Richmond. Le thème en sera : « La richesse et la diversité de la langue française ». Notre invité de marque sera **M. Boucar Diouf**. La journée du 20 février sera consacrée à la célébration de notre 15e anniversaire d'existence avec les représentantes et représentants des écoles.

En parlant de **15ème anniversaire** (un décompte des jours est visible sur notre site web), n'hésitez pas à partager vos idées pour fêter cela. Nous avons prévu un budget qui devrait permettre de les mettre en oeuvre.

Sinon, j'ai enfin complété l'amalgamation de la **convention collective** en français et en anglais. Nous devrions avoir toutes et tous un exemplaire papier sous peu. Cela fait depuis 2004 que les membres n'ont pas eu accès à un exemplaire imprimé d'un document important qui nous régit tous. Ce fut une énorme tâche de longue haleine mais essentielle.

Sinon, nous sommes en train de rédiger la **constitution** avec les changements qui y ont été apportés par vote des membres.

Un autre apport important est la demande d'adhésion à la **Fédération Canadienne des Enseignants (FCE)** en tant que membre associé. Après plusieurs démarches de ma part et avec l'accord du CE ainsi que de la FEBC (BCTF), cela devrait se finaliser pour septembre prochain. Cette adhésion conférera de nombreux avantages aux membres du SEPF quant au développement professionnel dans tout le Canada et aussi à l'international.

Par ailleurs, le SEPF a participé activement aux **assemblées de la FECB** en allant aux RAs et à l'AGA. Cette année, nous avons franchi **un pas historique** grâce à la reconnaissance de l'utilisation du français aux assemblées et à l'octroi d'un 0,6 pour libérer un ou des membres du CE.

Enfin, votre équipe de **négociations locales** fait un travail incroyable pour essayer d'améliorer nos conditions de travail pour ce qui a trait aux articles de juridiction locale. Nous avons 14 journées prévues pour ce travail ardu d'ici au 1er juin.

Et puis il y a les **tâches quotidiennes** d'une présidente. Ce travail essentiel de service aux membres comprend les tâches suivantes : vous renseigner à tous les niveaux, vous dire vos droits, vous rappeler les articles de la convention collective, vous appuyer dans vos démarches comme dans vos applications pour les congés maladie, faire le relais avec la Fédération, vous orienter et vous donner des pistes pour résoudre les conflits professionnels (qui déteignent hélas souvent sur la vie privée), vous accompagner dans les moments forts, etc. Je dois dire qu'il reste beau dans sa difficulté, ce quotidien : notre équipe a votre bien être et votre sécurité à cœur et ne saurait vous laisser de côté. Nous aimons être solidaires et partager nos talents afin que les membres du SEPF soient à l'aise et apaisés lorsque ça remue autour d'eux. Mon équipe et moi-même vous renouvelons notre dévouement et vous assurons que vous pourrez toujours compter sur nous !

Je finirai en disant que c'est un grand plaisir pour moi de faire la **tournée des écoles**. Cela me donne l'occasion de pouvoir échanger avec vous. La plupart des sites ont reçu ma visite et je continue, entre les multiples tâches de présidente, cette tournée jusqu'au mois de juin.

Un bien grand article mais c'est ce que cela prenait pour vous dresser un tableau assez complet de toutes les **réalisations positives** du syndicat cette année.

Sylvie Liechtele,
Présidente du SEPF.

Le bulletin mensuel d'information de la FECB (BCTF News) traduit en français est désormais disponible en ligne.
www.bctf.ca/francais/NouvellesFECB.aspx?id=29663

SEPF

Équité pour tous !

SEPF

Stress et climat de travail chez les enseignants

Un extrait d'article proposé par Diane Payette, écrit par Luc Brunet, Ph D. Professeur titulaire à L'université de Montréal

Le stress est une manifestation du corps humain à telle ou telle pression exercée sur lui, que cette pression soit réelle ou imaginaire. Lorsque l'organisme ne peut plus supporter le combat, l'individu risque de développer des troubles psychiques et/ou physiques et, par conséquent, de sombrer dans l'épuisement professionnel (« burn-out »). La profession enseignante est considérée comme étant un emploi à haut risque de stress et d'épuisement professionnel. En effet, les emplois comportant un niveau important d'interactions sociales telles que l'enseignement, les services de santé et les services sociaux comportent un très haut niveau de stress. Moins un individu a d'emprise sur son environnement, plus celui-ci est source de tension. En effet, les effets du stress sont inversement proportionnels aux sentiments de compétence et d'efficacité perçus par un individu. Lorsque l'atteinte de la compétence sociale est entravée par des barrières telles que le manque de ressources (physiques et/ou humaines), le manque de temps et la sévérité des problèmes rencontrés chez les élèves, un stress élevé s'en suit. Quand un enseignant se sent constamment inefficace, qu'il a le sentiment de tout échouer et de n'avoir aucun pouvoir, il en arrive à manquer d'initiative et à subir du stress. (...)

...quatre manifestations majeures du stress ... peuvent affecter un enseignant. Ce sont les symptômes suivants:

a) psychosomatiques: l'enseignant qui commence à souffrir d'un excès de stress est susceptibles de ressentir certains malaises physiques. Les plus fréquents sont les suivants: maux de tête, rhumes insurmontables, perte de poids, dysfonctionnements gastro-intestinaux, fatigue chronique, hypertension artérielle, susceptibilité aux infections virales et douleurs lombaires;

b) sociaux: l'enseignant victime d'un stress intense entre souvent en conflit avec son environnement social et familial, sa mauvaise humeur le rend irritable avec ses amis, sa famille et ses collègues de travail. Il devient ainsi fréquemment insatisfait de ses relations amicales, maritales et professionnelles;

c) psychologiques: le stress va souvent se représenter sous un état chronique d'anxiété et d'angoisse se caractérisant par des sentiments de culpabilité et celui d'être dépassé chez une personne. L'enseignant devient pessimiste et vit des sentiments d'infériorité et d'inutilité. Il perd, par le fait même, confiance en lui-même ce qui entraîne généralement une diminution de son estime personnelle. On retrouve aussi les symptômes suivants: ennui, désenchantement, découragement, dépression, repli sur soi-même, sentiment de solitude, rigidité, paranoïa, phobies de toutes sortes, perte d'intérêt, résistance au changement, appréhensions, etc.;

d) occupationnels: l'enseignant qui souffre de stress intense devient rapidement apathique au travail et subit une baisse de rendement plus ou moins drastique. On observe souvent les symptômes suivants: baisse du niveau de tolérance à la frustration en classe, augmentation des attitudes autoritaires et punitives face aux élèves et réactions agressives envers les facteurs qui peuvent venir modifier un travail rendu routinier. (...)

...Ainsi, une prévention et un traitement efficace du stress doivent porter sur quatre aspects importants de la gestion de soi qui sont: le développement d'une philosophie de vie positive, faire le point sur son environnement de travail, la mise en forme psychologique, la mise en forme physique et une saine gestion du temps. En utilisant une telle approche l'enseignant pourra s'assurer d'avoir un plus grand contrôle sur ses facteurs de stress.

Si vous désirez obtenir l'article dans son entité, nous pourrons vous le faire parvenir.

Voyage au Sénégal

C'est avec une grande trépidation que Les Cornouillers, la troupe de danse dont je fais partie, s'est embarquée pour le Sénégal. Après avoir passé six heures à l'aéroport Charles De Gaulle, on s'est finalement rendu à Dakar la capitale du Sénégal. On s'est ensuite rendu à Mbour où l'on demeurait.
Comment une troupe de danse a-t-elle décidé de se rendre au Senégal ? Un de nos membres, Christian Côté, est en charge du projet Yaakaar et nous a fait la suggestion en décembre 2011: on représenterait l'élément culturel du voyage.
La troupe ramassait ses sous depuis bien longtemps pour faire un voyage mais ne savait pas vraiment où aller alors on a sauté sur cette occasion qui nous permettrait d'aider des jeunes en même temps.

Je pourrais vous en parler des heures et des heures mais je vais me concentrer sur un de leur grand penseur, Léopold Soghoff et leur système d éducation. M. Léopold Soghoff a instauré la philosophie que le sénégalais devaient vivre en harmonie les uns avec les autres quelque soit leur religion. Un bel exemple de cette harmonie est le cimetière situé sur l île des coquillages qui a des catholiques et des musulmans qui sont enterrés côte-à-côte. Très émouvant !
On a visité trois écoles catholiques privées, subventionnées par le projet Yaakaar à raison de 200$ canadiens par enfant par année. Cela représente beaucoup d'argent pour les Sénégalais qui gagnent en moyenne 900$ par année.

Nous avons été reçus comme des reines et des rois dans ces écoles ! Chaque classe avait entre cinquante et soixante enfants qui étaient empilés dans des locaux qui avaient besoin de peinture et qui n'avaient aucune décoration sur les murs. Les enfants, cependant, nous accueillaient avec de grands sourires que je n'oublierai jamais ! Ils sont tellement heureux de pouvoir venir à l'école ! Aller à l école est un privilège pour eux!
Avant de partir nos membres ont ramassé des biberons, des bavettes, du linge d'enfants, des lunettes, l'école Victor Brodeur a donné des ballons, des cordes à danser, de l'équipement de sport...

Une de nos visites était à la pouponnière de Mbour. Là il ya 233 enfants entre 0 et 16 ans. L'adoption n'étant plus permise outre mer, cela leur cause des problèmes. Ils ont de plus en plus de petits bébés et ils doivent les nourrir, les changer, les aimer, en prendre soin. Ils ont trois chiffres par jour qui réussissent à peine à faire tout le travail.

Nos musiciens nous ont accompagnés à la pouponnière et ont fait danser les petits. Nos membres et les élèves de Yaakaar ont changé des couches, nourri les bébés, sarclé les jardins, rangé des poches de riz, préparé des repas. Au nom des Cornouillers j'ai remis un chèque de 2700$ US pour qu'ils achètent des médicaments, du savon à laver, des petits matelas pour les bébés et des couvre -matelas et des couches, et bien d'autres choses...
Un autre projet d'une membre des Cornouillers, Aline Tétrault, était de remettre trois bourses à trois filles qui étudiaient pour devenir enseignante sur le campus où on était logé. Cet argent va payer leur scolarité pour la durée de leur cours qui est d'un an. Merci Aline !

Ce voyage m'a inspiré ! Je veux commencer à ramasser des livres de bibliothèque, du matériel de manipulation pour les enfants. Les enseignants nous ont dit qu'ils en avaient besoin! Les enfants ont une petite ardoise et une craie, pas de papier, pas de crayon et ils sont chanceux de n'être que 60 dans leur classe car dans le système public il y en a jusqu à 120 par classe. Cela fait réfléchir!

Denise Branter,
Chargée du dossier de Justice sociale

Francophones et autochtones : alliés dans l'histoire du Canada

J'étais très fier que le comité organisateur du Rond-Point 2012-2013 ait choisi comme conférencière invitée la Dr. Alanis Obomsawin, Membre de la Première Nation Abénaquise, Officière de l'Ordre du Canada et documentariste chevronnée à l'Office national du film du Canada. J'ai eu le privilège de la présenter au rassemblement de départ du congrès. Mais le temps pressait et j'ai négligé de souligner le fait que notre invitée, en plus d'avoir gagné de multiples prix nationaux et internationaux pour ses films, avait aussi reçu pas moins de sept doctorats honorifiques, dont le dernier en 2011 de UBC.

Mme Obomsawin, octogénaire inépuisable qui dit qu'elle ne prendra jamais sa retraite et refuse de se faire classifiée "ainée", a voulu nous parler de sa nation, tout simplement et sans feux d'artifice. Certains des faits historiques et des expériences personnelles qu'elle nous a décrites dans son discours n'étaient pas des choses très plaisantes. Encore à la petite école, elle s'était fait traitée de "sauvagesse" et s'était vue exclue de la classe sans raison valable autre qu'elle était une fille autochtone qui avait la solution à la question de l'enseignante quand aucun autre enfant ne pouvait répondre. Son père avait exigé des autorités scolaires de faire en sorte que l'enseignante s'excuse devant la classe, ce qui a été fait. Plus tard, cette petite fille au grand courage est devenue cinéaste à l'ONF et elle a réalisé des dizaines de documentaires dont un film où figure une dramatisation de cet épisode ("Quand toutes les feuilles seront tombées"). Dans ses discussions avec les enfants de nos écoles elle leur disait de ne pas exclure les autres. C'est méchant. Ça fait mal. Un jour ils le regretteront. Les enfants ont bien écouté. C'est pas tous les jours qu'on accueille une figure de grand-maman animatrice d'assemblées. On devrait le faire plus souvent.

Revenons au Rond-Point. Parfois les silences sont éloquents. Cette grande dame du cinéma documentaire canadien a eu une longue pause très touchante quand elle nous a parlé du décès de son père lorsqu'elle était encore très jeune. Pour un moment qui semblait éternel elle est restée muette, en proie à ces moments que les personnes de grande expérience connaissent où la mémoire d'une émotion d'enfance nous envahit. Sachant qu'elle soignait aussi une grosse grippe depuis une semaine, (ce qu'elle dissimulait très efficacement en animant trois discussions avec plus de 800 enfants dans les écoles francophones et une présentation à l'université au cours de la semaine) et craignant qu'elle ne s'évanouisse de fatigue, je suis montée sur l'estrade auprès d'elle pour la soutenir au besoin. Elle s'est repris sans que je n'aie eu à l'appuyer physiquement et elle a continué. J'ai observé les visages des auditeurs à ce moment et je sais que c'était un moment touchant pour tous. Je sentais que tout le personnel s'unissait à moi pour lui offrir notre encouragement.

Dans son discours, Mme Obomsawin nous a relaté les faits saillants de l'histoire de la Nation Abénaquise. Les Abénaquis avaient été les alliés fidèles des Canadiens du 16e au 18e siècle jusqu'à l'abandon de la France en 1793 et après. Dans le contexte de la bataille des plaines d'Abraham en 1759 où les guerriers abénaquis appuyaient les gens de la Nouvelle France, des rangers (futurs Américains) au service des Britanniques ont attaqué un village abénaquis rempli de femmes et d'enfants près de la Rivière Saint-François et un massacre terrible s'ensuivit. Au milieu de sa description de ce triste évènement, Alanis a entonné un chant pour donner la parole à une des survivantes. Sa carrière antérieure de chanteuse professionnelle était bien en évidence pendant ce moment clé de son discours. Dans sa présentation, Alanis a partagé des faits historiques documentés dans les écrits de l'époque et aussi des faits qui lui sont venus par tradition orale.

Pour en savoir davantage sur l'histoire et la situation actuelle de cette nation on peut visionner son film "Waban-Aki, peuple du soleil levant". Pour lire au sujet de l'histoire des Abénaquis on peut se référer au Volume 33, No.2 des "Recherches amérindiennes au Québec: Les Abénaquis au Québec. Des grands espaces aux luttes actuelles" (2003) www.recherches-amerindiennes.qc.ca

Les 600 quelques pages de "L'Histoire des Abénakis, depuis 1605 jusqu'à nos jours" ("nos jours" étant l'an 1866) par L'Abbé J. A. Maurault est, grâce aux projets de numérisation Google, disponible gratuitement en ligne pour ceux qui aiment les vieux livres. http://books.google.ca/books/about/Histoire_des_Abenakis.html?hl=fr&id=4xZ1AAAAMAAJ&redir_esc=y

Je sais que le comité organisateur se penche déjà sur la planification de la prochaine édition du Rond-Point. Je vais leur suggérer de faire venir Richard Desjardins, grande personnalité québécoise dont le film « Le peuple invisible, l'histoire des Algonquins » a gagné le Prix Jutra pour meilleur documentaire en 2008. Nous avons encore beaucoup à apprendre à ce sujet et 2013-2014 sera la dernière année de notre Entente de rehaussement de l'éducation autochtone 2009-2014. Un ami de Vancouver connait personnellement Desjardins et serait heureux de nous aider dans cette démarche. Desjardins est aussi le réalisateur de "L'erreur boréale" et saura certainement faire le lien entre la survie autochtone, la survie francophone et la survie de la nature de manière à instruire même les plus érudits d'entre nous.

Roger Lagassé,
Contact en éducation autochtone

Le P'tit Coin Santé sécurité

-

Lettre traduite de Karen Langenmaier, FECB

Bonjour à toutes et à tous,

Parce que l'apparition d'effets sur la santé, suite au contact avec des toxines, peut souvent prendre des années; WorkSafeBC a mis en place le programme *Exposure Registry,* pour les travailleurs, qui, estiment avoir été exposés à une substance nocive dans leur milieu de travail, qui pourrait, à court ou long terme, les rendre malades.

Les membres sont invités à déposer une réclamation à WCB par Teleclaim (en anglais) au 1 888 WORKERS (1-888-967-5377), s'ils sont blessés ou souffrent d'une maladie professionnelle.

Cependant, il peut y avoir des situations, où le dépôt d'une demande ne se justifie pas, mais où les membres estiment qu'ils ont été exposés à une substance au travail, qui peut, sur une période de temps, les affecter. Par exemple, les membres qui pourraient avoir été exposés à la moisissure, aux matériaux de construction hors gazage, à des pesticides ou de l'amiante peuvent signaler en ligne leur contact avec ces substances. Les membres peuvent également signaler l'exposition aux nouveaux risques émergents tels que le wifi.

Les informations obtenues par ce registre seront conservées comme un enregistrement/une trace permanent (e) de l'exposition du travailleur et aidera WorkSafeBC dans le règlement de toute réclamation future liée à une maladie professionnelle causée par l'exposition en milieu de travail.

Gardez à l'esprit que toutes les expositions suspectes doivent être signalées à votre superviseur et à votre comité de santé et de sécurité afin qu'elles puissent être étudiées et que des recommandations soient faites pour éliminer ou contrôler les substances.

Cliquez, s'il vous plaît, sur le lien ci-dessous, et lisez les modalités d'inscription.

http://www.worksafebc.com/claims/occupational_diseases/default.asp#registering

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter :

Karen Langenmaier
Assistant Director Health and Safety Department
Income Security Division
BC Teachers Federation
direct line: 604 871-1891 fax: 604 871-2285 toll free: 1 800 663-9163
www.bctf.ca

Une question ?
N'hésitez pas à la poser...
Richard Drouin et le comité de santé et sécurité vous répondront !

Consultez notre page Facebook ! www.facebook.com/SEPFCB

DIS ? T'AS UNE MINUTE ?

Entre les négociations locales, les bulletins, les parents et les élections du SEPF, difficile de rester informé(e)s !

Nous pouvons vous aider : il vous suffit de compléter le formulaire sur le lien ci-dessous et nous nous chargerons de vous relayer toute l'info en temps et en heure !

À vous de jouer :)

https://docs.google.com/spreadsheet/viewform?fromEmail=true&formkey=dEFibmF2aEZDU29DUlpzdE9oSHg4UWc6MQ

À découvrir ! www.francouver.ca

Les photos du mois -
Spéciale AGA de la FECB

Hôtel Hyatt : 16-19 mars 2013
Richard Drouin parlant français au micro

Hôtel Hyatt : 16-19 mars 2013
Toute l'équipe !

Hôtel Hyatt : 16-19 mars 2013
Les Franco-funs en grande discussion !

Hôtel Hyatt : 16-19 mars 2013
Faziah Gamaz prête à voter par cartes

Réponses du jeu page 4 :

1. Article E.30.3:
Tous les postes vacants à nomination continue seront affichés dès que la vacance est connue.
Donc la réponse est non. En effet, les postes à nomination temporaire ne le sont pas. Un point que nous allons essayer de négocier....

2. Article G.33.3.
«Pendant ce congé, l'enseignant ne pourra bénéficier d'accumulation de congés de maladie, d'augmentations de salaire ou d'ancienneté. »
Donc la réponse est encore non. Un point que nous allons essayer de négocier....

Comité exécutif 2012-13

Présidente ..... Sylvie Liechtele
1er Vice-président ..... Richard Drouin
2ème Vice-présidente ..... Monica Monus
Secrétaire ..... Denise Branter
Trésorière ..... Faziah Gamaz
Représentante du SEPF aux RAs de la FECB ..... Geneviève Rousseau
Représentant des suppléant(e)s ... Roger Lagassé
Président sortant ..... Pierre Hébert

MERCI AUX MEMBRES SEPF DES COMITÉS CONJOINTS (CSF+PARTENAIRES) :

- Communication parents-école : Geneviève Rousseau
- Le Calendrier scolaire : Geneviève Rousseau
- Comité du secondaire : Steve Roy et Hugo Desnoyers
- Rehaussement de l'éducation autochtone : Roger Lagassé
- L'Insertion communautaire : Denise Branter
- Technologie éducative : Monica Monus

UN GRAND MERCI À TOUS LES COMITÉS DU SEPF :

Développement professionnel : Monica Monus, Roger Lagassé, Carrie Antoniazzi, Steve Roy

Rond Point 2013-14 : Monica Monus, Mahshid Sabetghadam, Steve Roy, Sylvie Liechtele

Santé et sécurité : Richard Drouin, Jean-Claude Bazinet, Diane Payette, René Litalien

Justice sociale : Denise Branter, Naoufel Mahjoubi, Simonne Thériault, Marie-Anne Hellinckx

Négociations : Sylvie Liechtele, Hélène Bazin, Daniel Bouchard, Denise Branter, Richard Drouin

Suppléant(e)s : Roger Lagassé, Cécile Saucier

Représentant(e)s à l'AGM de la FECB : Sylvie Liechtele, Richard Drouin, Monica Monus, Faziah Gamaz, Naoufel Mahjoubi, Steve Roy